



RISQUES ET NUISANCES



PLU*i*

Les risques et le dérèglement climatique, une nécessaire prise en compte dans les projets d'aménagement

Un territoire qui doit s'adapter à des phénomènes plus fréquents

Les risques majeurs du territoire sont entre autres :

- Les inondations par débordement ;
- Les aléas climatiques (canicules...) ;
- Les feux de forêt et de champs ;
- Les effondrements de terrain ;
- Les accidents industriels...

En février 2026, une crue exceptionnelle a touché la Sarthe, la Mayenne et l'Oudon comparable à celle de 1995 : **98** logements inondés.

Quelques mois plus tard, en juin, le territoire a subi la canicule la plus précoce et intense jamais enregistrée : températures max > à **40°C**.

D'ici 2050, le nombre de jours très chauds devrait augmenter fortement, jusqu'à **11** jours par an et les précipitations hivernales de **+ 15%**.

Enjeux PLU*i*

- Éviter l'urbanisation dans les secteurs répertoriés à risque, notamment dans les périmètres des Plans de Prévention des Risques (PPR)

- Transformer les villes pour les adapter aux événements extrêmes de demain (canicules, épisodes de pluies intenses) : végétalisation, désimperméabilisation, infiltration de l'eau à la parcelle, zones humides urbaines...

Enjeux PLU*i*

- Intégrer le risque d'inondation par ruissellements et débordements de cours d'eau dans les choix d'aménagement et d'urbanisation
- Ralentir le cycle de l'eau grâce à l'hydrologie régénérative et aux solutions fondées sur la nature : renaturation des cours d'eau requalifiés, création de zones humides tampons, implantation de haies sur talus...

Le risque inondation : un enjeu majeur pour l'aménagement

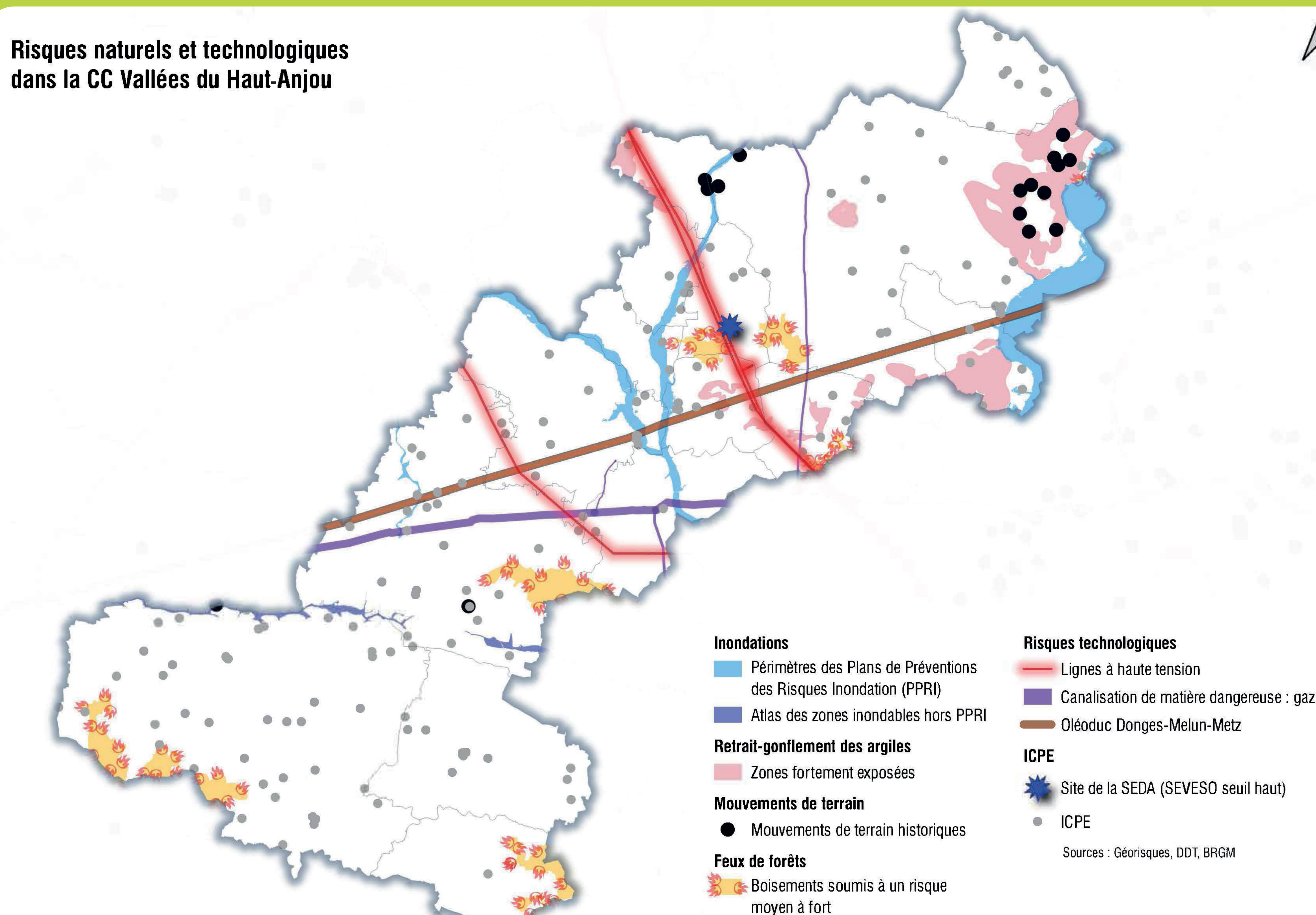
1 404 logements sont potentiellement exposés aux inondations par débordement de cours d'eau (EAIP) :

- dont **354** logements en secteur de Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI).

Des inondations de plus en plus récurrentes liées à des épisodes de précipitations intenses : arrêté de catastrophe naturelle en 2021 à Champigné (Les Hauts-d'Anjou) sur le Piron et en 2024 à Vern-d'Anjou (Erdre-en-Anjou) sur l'Hommée.

Des travaux de renaturation de cours d'eau et de champs d'expansion des crues réalisés par les syndicats de bassin versant en amont des villes : ruisseau du Tremblay à Bécon-les-Granits ...

Risques naturels et technologiques dans la CC Vallées du Haut-Anjou



Vallées du Haut-Anjou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

LUCIE
26000
1^{re} collectivité labellisée